



AVENANT 2022 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Entre les soussignés :

Structure : Office de la culture et de l'Animation

Adresse : 137, Avenue Pierre Mendès France – 74130 Bonneville

Tél : 04 50 97 01 92

Fax : 04 50 97 04 01

Email : info@ocabonneville.fr

N° Siret : 30 888 542 5000 14

Représenté par : **Madame Brigitte Scarato**

En qualité de : **Présidente**

Ci-après dénommée « OCA »

Et :

La Mairie de Vougy,

Adresse : 1 route de Genève – 74130 VOUGY

Tél : 04 50 34 59 56

Fax : 04 50 34 50 58

Représentée par : **Monsieur Massarotti**

En qualité de : **Maire**

Ci-après dénommée « commune »

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 – PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE VOUGY POUR 2022

La commune entend poursuivre son action en vue d'accompagner l'OCA ; elle s'engage à apporter une aide financière pour chaque année, sous la forme d'une subvention de fonctionnement correspondant au nombre d'adhérents de l'année N-1 de la dite commune multiplié par le coût adhérent (200 euros par an). Cette demande est conclue comme chaque année à l'automne à l'issue de la période d'inscription.

Le calcul pour 2022 est le suivant :

| Commune partenaire | Nombre d'adhérents Année 2021/2022 | Participation Financière |
|--------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| VOUGY | 14 | 2800 € |

Bonneville, le 16 mai 2023

Précédé de la « mention lu et approuvé »

Le Maire,
Monsieur MASSAROTTI

lu et approuvé



La Présidente de l'OCA,
Brigitte Scarato

